



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUIN 2015**

Présents : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine.

Décisions du conseil

La DDT n'instruisant plus de permis de construire à partir du 1^{er} juillet 2015, quatre intercommunalités (CC du Toulouais, CC de Moselle et Madon, CC du Pays de Colombey et CC du Saintois) ont travaillé ensemble à la création d'un service commun nommé « Terres de Lorraine Urbanisme », qui dès le 1^{er} juillet 2015 pourra instruire les demandes d'autorisation des droits du sol que continueront de recevoir les Mairies.

- Le conseil accepte de signer une convention avec « Terre de Lorraine Urbanisme » pour les autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet.

La commune de Jaillon ayant émis le souhait de se retirer du SIS des Côtes en Haye en vue de d'intégrer le regroupement scolaire de Villey-Saint-Etienne, le conseil du SIS des Côtes en Haye ayant accepté ce retrait. Chaque commune devant se prononcer au sujet de ce retrait par une délibération,

- le conseil municipal de Manonville prend une délibération, acceptant le retrait de la commune de Jaillon du SIS des Côtes en Haye.
- Le conseil décide de l'achat de calculatrices pour les élèves entrant en 6^{ème} en septembre 2015.
- Il accepte le devis de l'entreprise ETS PIZZY FILS, pour la création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite, devant l'entrée de la salle des Chapelines.
- Il décide de ne pas exercer son droit de préemption concernant la vente d'une grange sise au 48, rue Saint Laurent.

Informations

Plan canicule : la Sous-préfecture nous avertit de tenir un registre recensant les personnes fragiles. Chaque habitant est invité à porter son attention aux personnes âgées, isolées de son voisinage.

Le feu d'artifice du samedi 11 juillet sera organisé par la MJC qui a prévu des jeux pour les enfants à 16h30, le repas tiré du sac (avec barbecue mis à dispositions pour vos grillades) à 19h et le feu d'artifice à 22h30.

14 juillet : apéritif offert à partir de 11h 30 à tous les habitants, à la salle des Chapelines dont nous fêterons les 20 ans cette année. Une calculette sera remise aux élèves entrant en 6^{ème}.

Relevé des compteurs ERDF : le 11 août

Recensement militaire : les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en mairie.

Liste électorale : les jeunes de 18 ans et toute personne récemment arrivée sur la Commune doivent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2015.

**RAPPEL : toute création, extension ou modification de bâtiment doit
OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'une DICT et DT (Déclaration d'Intention de
Commencement de Travaux et de Demande de Travaux).**

Horaires d'ouverture de la piscine OVIVE : affichés devant la Mairie ou sur le lien <http://www.ovive-toulois.com/horaires>

HORAIRES D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Du 29 juin au 18 juillet inclus : les lundis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 17h à 19h

Semaine du 10 au 14 août inclus : le lundi et le mardi matin de 9h à 12h uniquement.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 28 août 2015 à 20h30

Fait à Manonville, le 3 juillet 2015
Le maire,
Patrick THIERY